



Rencontre d'information 9 mai 2019

STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ET DE CIRCULATION DANS LE FAUBOURG SAINT-MICHEL

PLAN DE PRÉSENTATION



- 1. Contexte
- 2. Rappel du scénario de développement du PPU
- 3. Révision de la stratégie de circulation et de développement
- 4. Impacts sur la circulation
- 5. Prochaines étapes



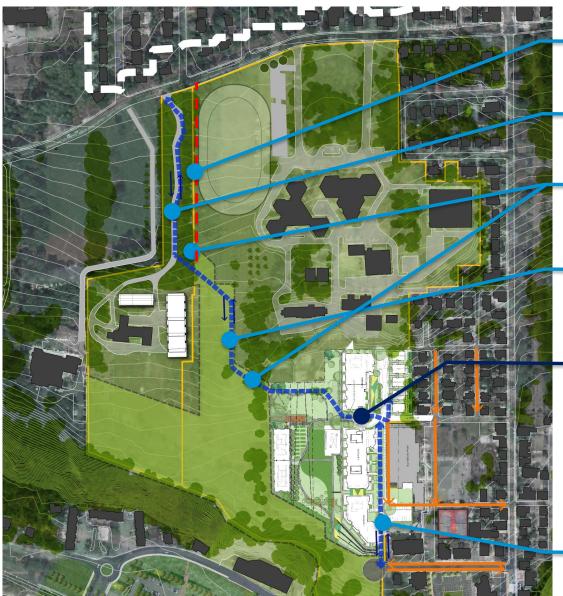
1. CONTEXTE



- Demande des citoyens du faubourg Saint-Michel qu'un accès au projet Sous le bois soit aménagé à partir du chemin Saint-Louis
- Avis défavorable de la CUCQ (pour le MCC): intervention en contradiction avec plusieurs orientations et critères du Plan de conservation du ministère de la Culture et des Communications (MCC)
- Demande des autorités de la Ville d'élaborer des scénarios alternatifs de développement et de circulation

VILLE DE l'accent d'Amérique

Contraintes à la réalisation d'une allée d'accès par le chemin Saint-Louis



- Espace insuffisant pour continuer en ligne droite en raison de la présence du terrain sportif (manque d'espace)
- Accord de la copropriété de Benmore nécessaire pour circuler sur sa propriété
- Coupe d'arbres du boisé exceptionnel nécessitant l'accord de la CUCQ quant au respect du Plan de conservation
- Conditionnel à l'octroi d'une servitude pour aménager un chemin privé sur terrain public
- Renforcement nécessaire de la structure du stationnement non conçue pour supporter la circulation
- Accord nécessaire du promoteur/de la copropriété

 Nécessite l'aménagement d'un chemin privé temporaire (jusqu'à la démolition de l'aréna) et l'accord de la copropriété

VILLE DE VIACCENT L'ACCENT D'ACCENT D'A

Contraintes à la réalisation d'une allée d'accès par le chemin Saint-Louis



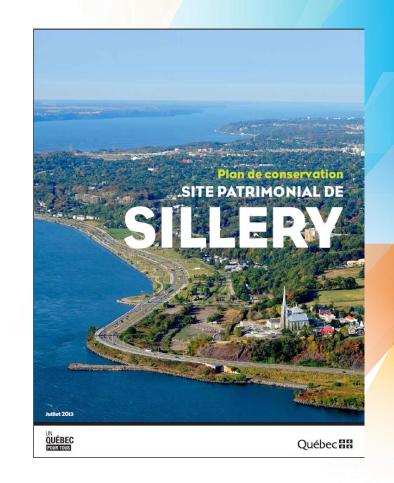
- Espace insuffisant pour continuer en ligne droite en raison de la présence du terrain sportif (manque d'espace)
- Accord de la copropriété de Benmore nécessaire pour circuler sur sa propriété
- Coupe d'arbres du boisé exceptionnel nécessitant l'accord de la CUCQ quant au respect du Plan de conservation
- Conditionnel à l'octroi d'une servitude pour aménager un chemin privé sur terrain public
- Accord nécessaire du promoteur/de la copropriété pour modifier l'aménagement de son site

 Nécessite l'aménagement d'un chemin privé temporaire (jusqu'à la démolition de l'aréna) et l'accord de la copropriété



Recevabilité d'un chemin d'accès par le chemin Saint-Louis

- Évaluation de la conformité aux critères et objectifs du Plan de conservation du MCC
 - Réalisé par la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Ministère de la culture et des communications
- Avis défavorable de la CUCQ → Projet en contradiction avec plusieurs des orientations et critères du Plan de conservation
 - Ne s'inscrit pas dans le parachèvement de la trame de rue actuelle
 - Altère les caractéristiques naturelles du terrain, dont la topographie et le couvert végétal
 - Contribue à brouiller la lecture et la lisibilité des parcelles associées à chaque grand domaine du site patrimonial
 - Altère l'unité de paysage des anciennes propriétés religieuses





Analyse de scénarios alternatifs

Objectifs poursuivis

- Limiter la circulation provenant du complexe Sous les bois dans le faubourg Saint-Michel
- Réduire la densité prévue
 - Réduction de 60 à, plus ou moins, 30 unités, soit une réduction de 50%
- Évaluer les impacts des divers scénarios sur différents aspects :
 - Circulation
 - Qualité de vie
 - Échelle et paysage construit
 - Modalités de développement : stratégies immobilières et ententes





Noyau communautaire du faubourg Saint-Michel

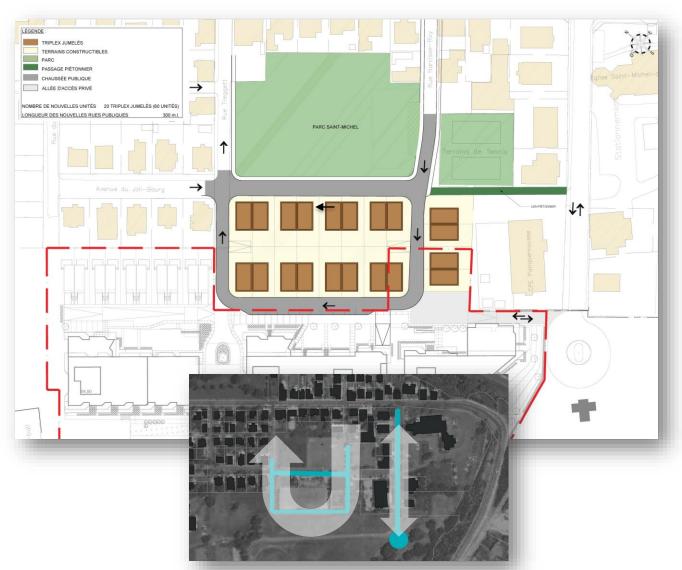
- Reconnaissance du noyau communautaire dans le faubourg : CPE, tennis, église, etc.
- Bonification du parc Saint-Michel
 - Agrandissement, actualisation et réaménagement
 - Stationnement rationnalisé pour les besoins du faubourg
- En marge du PPU, décision de cesser l'exploitation de l'aréna dans le cadre d'une réflexion à l'échelle de la Ville et introduction de l'usage résidentiel







Développement projeté dans le faubourg



- Maisons, duplex jumelés ou triplex jumelés de 2 étages ou 3 étages
 - Échelle bâtie intermédiaire entre Sous les bois et le faubourg
 - Stationnement commun souterrain
- Bouclage des rues (entièrement publiques)
- Contrôle de la circulation avec des sens uniques

VILLE DE l'accent d'Amérique

Parc projeté

- Parc actuel et autres espaces utilisés
 - Zone aménagée : 1 080 m²
 - Aire gazonnée non aménagée : 1 500 m²
- Maintien des 2 tennis actuels
- Parc projeté plus vaste, entouré de rues
 - Superficie totale projetée : 5 030 m²
 - Aires vertes projetées excluant le stationnement : 4 400 m² (4 x l'actuel)





Offre projetée en stationnement

- Offre de stationnement d'appoint
 - Répondre aux besoins lors des tempêtes
 - Besoin établi à 30 places
 - * Relevés effectués à 5 h lors de journées d'opérations de déneigement)
- Distribution préférée à une concentration
 - Aire de stationnement rationnalisée dans le parc
 - Ententes possibles avec l'église Saint-Michel
 - Futur stationnement du parc linéaire







Analyses de scénarios alternatifs

- Des scénarios alternatifs comparables ont été étudiés
- Des validations préliminaires ont été effectuées auprès des instances qui auront à se prononcer
 - ✓ Ministère de la culture et des communications
 - ✓ Commission d'urbanisme et de conservation
- Une rencontre a eu lieu avec le propriétaire riverain en raison des impacts sur l'aménagement de sa propriété
- Un scénario préférentiel a été identifié



Maisons unifamiliales en projet d'ensemble, accès par la rue Cardinal-Persico



- Accès à Sous le bois et aux nouvelles maisons par une rue publique connectée à la rue Cardinal-Persico
 - ✓ Rue publique avec cul-de-sac en T
 - ✓ Passage piétonnier/lien d'urgence entre le cul-de-sac et la rue Treggett
- Circulation limitée de Sous le bois et des nouvelles construction dans le faubourg
 - ✓ Entrée et sortie par Cardinal-Persico
- Bouclage des rues Joli-Bourg et
 Narcisse-Roy → encadrement du parc



Maisons unifamiliales en projet d'ensemble, accès par la rue Cardinal-Persico

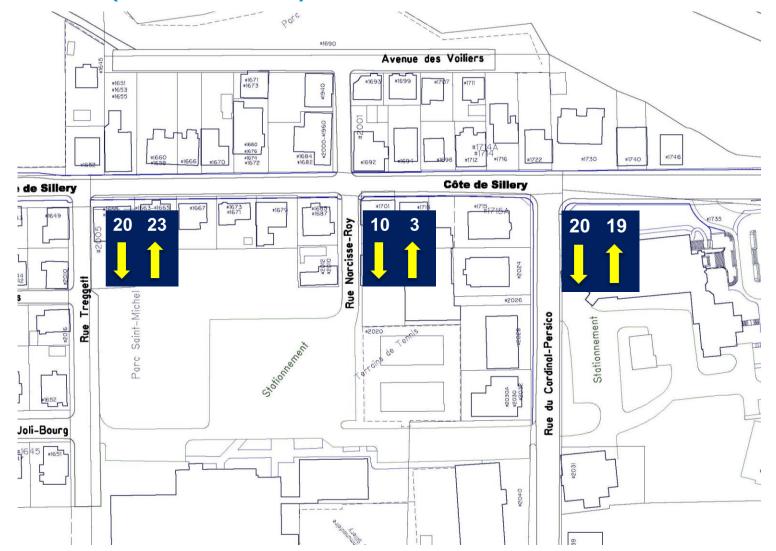


- Maisons unifamiliales jumelées de 2 étages, en projet d'ensemble
 - Échelle bâtie comparable au faubourg
 - Réduction du potentiel de plus de 50%, soit de 60 à 28 unités
 - Stationnement commun souterrain
 - Accès au stationnement souterrain des maisons projetées par la nouvelle rue
- Parc plus vaste entouré de rues publiques localisé au cœur du faubourg
- Plantations à la limite du CPE et de la nouvelle rue

^{*} Projet d'ensemble : plusieurs constructions sur un même lot. Condition pour exiger le stationnement souterrain.



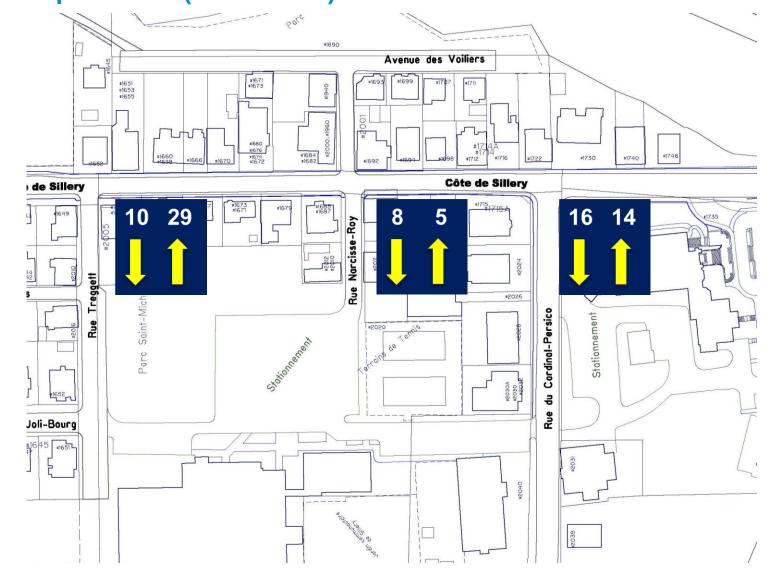
Débits de circulation actuels à l'heure de pointe du matin (7 h 30 à 8 h 30) en semaine





95 véhicules entrent et sortent actuellement du quartier

Débits de circulation actuels à l'heure de pointe de l'après-midi (16 h à 17 h) en semaine





83 véhicules entrent et sortent actuellement du quartier



Affectation des déplacements avec la nouvelle rue : débits de circulation projetés à l'heure de pointe du matin (7 h 30 à 8 h 30) en semaine



Principes d'affectation pour la nouvelle rue

- Une nouvelle rue est construite le long des immeubles du domaine Sous les bois
- Tous les occupants des nouveaux immeubles vont entrer et sortir du quartier par la rue Cardinal-Persico



Affectation des déplacements avec la nouvelle rue : débits de circulation projetés, à l'heure de pointe de l'après-midi (16 h à 17 h) en semaine

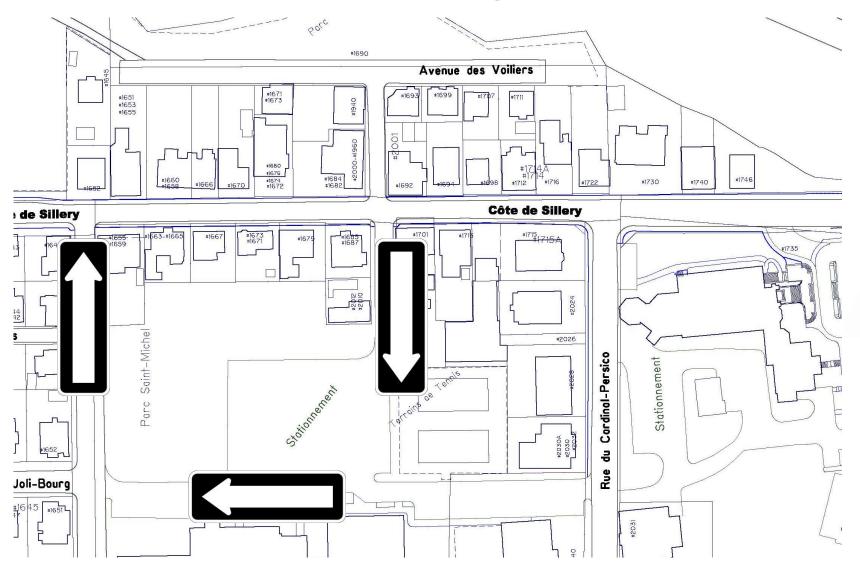


Principes d'affectation pour la nouvelle rue

- Une nouvelle rue est construite le long des immeubles du domaine Sous le bois
- Tous les occupants des nouveaux immeubles vont entrer et sortir du quartier par la rue Cardinal-Persico

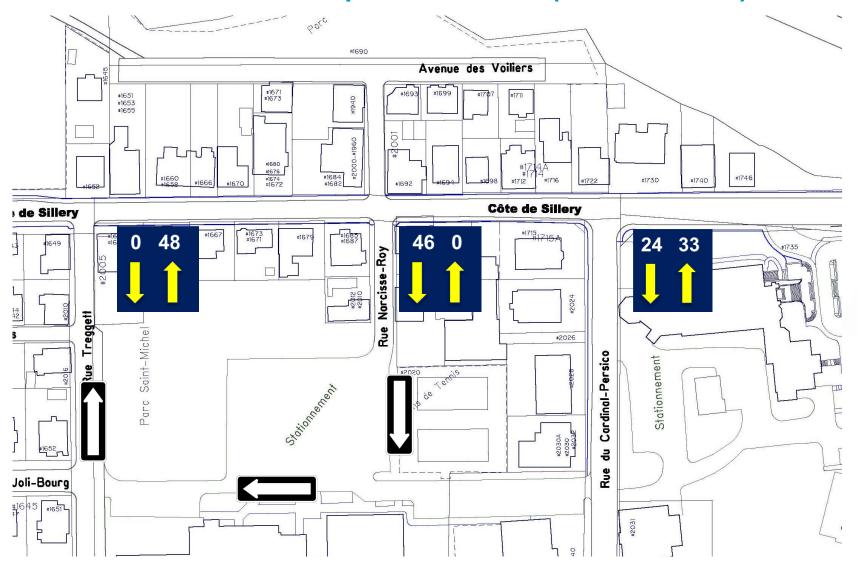
VILLE DE l'accent d'Amérique

Plan transitoire : modifications aux règles de circulation





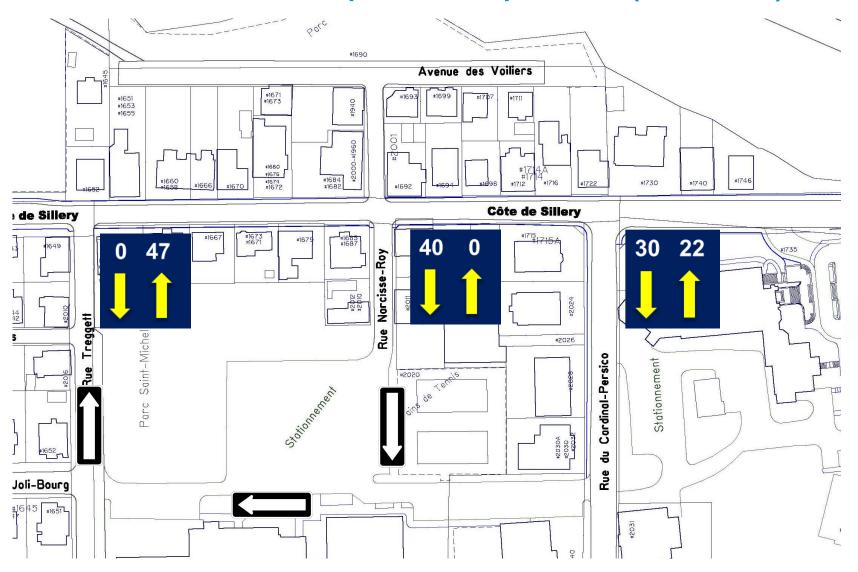
Plan transitoire : heure de pointe du matin (7 h 30 à 8 h 30) en semaine







Plan transitoire : heure de pointe de l'après-midi (16 h à 17 h) en semaine





5. PROCHAINES ÉTAPES

PROCHAINES ÉTAPES



- Mise en œuvre des mesures circulation transitoire (juillet 2019)
- Finalisation des ententes pour les futures infrastructures de rues
- Processus de participation citoyenne et conception du projet de réaménagement et d'agrandissement du parc Saint-Michel





QUESTIONS?